



GROUPE 1B INSECTICIDE

Insecticide liquide MONITOR® 480

POUR LA SUPPRESSION DES INSECTES DANS LES CHOUX, LES LAITUES POMMÉES,
LES POMMES DE TERRE ET LE CANOLA (COLZA)

USAGE RESTREINT

GARANTIE : Méthamidophos* 480 g/L

* Brevets américains n^{os} 3 689 604 et 3 676 555 - Brevet canadien n^o 853 736

N^o D'HOMOLOGATION 12 287 – LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

D A N G E R P O I S O N

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

APPELER UN MÉDECIN EN CAS D'ACCIDENT

EMMAGASINER DANS UN ENDROIT FRAIS ET SEC, MAIS PAS À MOINS DE -10°C

METTRE À L'ABRI DE LA CHALEUR

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'EMPLOI

CONTENU NET : 10 LITRES

Bayer CropScience Inc.
Suite 100, 3131 114th Avenue S.E.
Calgary, Alberta T2Z 3X2
1-(888) 283-6847

EN CAS DE DÉVERSEMENT, D'EMPOISONNEMENT OU D'INCENDIE
COMPOSER LE NUMÉRO 1-800-334-7577 (24 HEURES PAR JOUR)

MONITOR est une marque déposée de Valent, É.-U.

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi d'un tel produit dans des conditions dangereuses constitue une infraction à la *LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES*.

NATURE DE LA RESTRICTION

Ce produit doit être emmagasiné et étalé à l'écart de la nourriture de consommation humaine ou animale.

PRÉCAUTIONS

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. NE PAS INHALER. ÉVITER LE CONTACT AVEC LA PEAU. NE PAS INGÉRER. Ne pas appliquer lorsque les conditions favorisent une dérive potentielle vers des denrées, des plantes fourragères ou d'autres plantations susceptibles d'être endommagées ou dont le produit récolté serait impropre à la vente, à l'usage ou à la consommation.

Toxique en cas d'ingestion, d'inhalation ou d'absorption cutanée. Absorbé rapidement par la peau. Éviter le contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Mettre un masque ou un respirateur spécialement conçu pour protéger des insecticides de phosphate organique. Mettre des gants de caoutchouc naturel, des vêtements protecteurs et des lunettes de protection. Bien se laver les mains, les bras et le visage avec de l'eau et du savon avant de manger ou de fumer. Laver les vêtements contaminés avec de l'eau chaude et du savon avant de les remettre. Tenir les personnes non protégées à l'écart des aires de travail ou du voisinage susceptible d'être touché par la dérive. Ne pas réintégrer les zones évacuées jusqu'à ce que les dérives d'insecticide et les résidus volatils se soient dissipés. Ne pas emmagasiner ni transporter avec de la nourriture de consommation humaine ou animale.

Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, appelez au numéro 1-866-375-4648 ou consultez le site Internet www.cropro.org/.

PROTECTION DES POISSONS ET DE LA FAUNE

Toxique pour les poissons et la faune. Tenir loin des lacs, cours d'eau et étangs. Les poissons meurent quand leur eau est contaminée par ce produit. Il peut être nocif à la faune en contact avec les régions traitées. Ce produit est très toxique pour les abeilles exposées au traitement direct ou aux résidus sur les cultures. Éviter de l'utiliser pendant les périodes de floraison et de pollinisation.

PREMIERS SOINS

En cas d'empoisonnement, communiquer avec un médecin ou un centre antipoison **IMMÉDIATEMENT**. Faire allonger le patient et le garder au calme. **EN CAS D'INGESTION**, provoquer le vomissement. Faire boire beaucoup d'eau et provoquer le vomissement en donnant une dose (15 mL) de sirop d'ipéca. Si le vomissement ne se produit pas dans les 10 à 20 minutes qui suivent, donner une autre dose de sirop d'ipéca. Si l'on n'a pas de sirop d'ipéca sous la main, provoquer le vomissement en insérant un doigt dans la gorge. Répéter jusqu'à ce que les vomissures soient claires. Le patient doit être allongé sur le ventre, ou sur le côté, avec la tête sous le niveau des

pieds. Obtenir immédiatement l'assistance médicale d'un professionnel. **NE PAS PROVOQUER LE VOMISSEMENT SI LA PERSONNE EST INCONSCIENTE OU EN CONVULSIONS.** EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU, enlever les vêtements contaminés et laver immédiatement la peau avec de l'eau et du savon. EN CAS DE CONTAMINATION DES YEUX, rincer IMMÉDIATEMENT à grande eau pendant au moins 15 minutes. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Ce produit inhibe la cholinestérase et stimule le système nerveux central. Les principaux symptômes sont : oppression de la poitrine, transpiration, contraction des pupilles, douleurs d'estomac, vomissements et diarrhée. Comme antidote, administrer du sulfate d'atropine à de fortes doses thérapeutiques et répéter au besoin jusqu'à la limite de tolérance. Le 2-PAM peut également servir d'antidote et être administré de concert avec l'atropine. Ne pas administrer de morphine. Surveiller l'œdème pulmonaire; dans les cas d'empoisonnement graves, il peut apparaître même 12 heures après l'accident. Aux premiers signes d'un œdème pulmonaire, placer le patient sous une tente à oxygène et le traiter selon les symptômes.

ÉLIMINATION

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

19-JAN-2007



GROUPE 1B INSECTICIDE

Insecticide liquide MONITOR® 480

Pour la suppression des insectes dans les choux, les laitues pommées, les pommes de terre et le canola (colza)

USAGE RESTREINT

GARANTIE : Méthamidophos* 480 g/L

* Brevets américains n^{os} 3 689 604 et 3 676 555
Brevet canadien n^o 853 736

N^o D'HOMOLOGATION 12 287 – LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

D A N G E R P O I S O N

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

APPELER UN MÉDECIN EN CAS D'ACCIDENT

EMMAGASINER DANS UN ENDROIT FRAIS ET SEC, MAIS PAS À MOINS DE -10°C

METTRE À L'ABRI DE LA CHALEUR

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'EMPLOI

CONTENU NET : 10 LITRES

Bayer CropScience Inc.
Suite 100, 3131 114th Avenue S.E.
Calgary, Alberta T2Z 3X2
1-(888) 283-6847

EN CAS DE DÉVERSEMENT, D'EMPOISONNEMENT OU D'INCENDIE
COMPOSER LE NUMÉRO 1-800-334-7577 (24 HEURES PAR JOUR)

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi d'un tel produit dans des conditions dangereuses constitue une infraction à la *LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES*.

NATURE DE LA RESTRICTION

Ce produit doit être emmagasiné et étalé à l'écart de la nourriture de consommation humaine ou animale.

LIRE L'ÉTIQUETTE EN ENTIER.

SUIVRE À LA LETTRE LES PRÉCAUTIONS, AVERTISSEMENTS ET DIRECTIVES

DIRECTIVES

Utiliser la quantité précisée de produit dans le nombre indiqué de litres d'eau à l'hectare, à moins d'une autre indication. Pour la pulvérisation au sol, utiliser de 200 à 1 000 litres d'eau à l'hectare.

APPLICATIONS RECOMMANDÉES

CULTURE	PARASITE	DOSE DE MONITOR 480	OBSERVATIONS
Brocoli Choux de Bruxelles Chou Chou-fleur	Fausse-arpenteuse du chou Fausse-teigne des crucifères (larve) Piéride du chou Pucerons	1,1 à 2,25 L/ha	Appliquer 1,1 L de produit selon un calendrier de traitement de 7 jours débutant dès l'apparition des insectes ou de leurs dégâts. Pour les infestations sérieuses, des applications de 1,75 à 2,25 L de produit à l'hectare, à intervalles de 7 à 14 jours, peuvent s'imposer. Prévoir un délai d'au moins 7 jours entre le traitement du chou-fleur et du chou et la première récolte et un délai d'au moins 14 jours entre le traitement du brocoli et des choux de Bruxelles et la première récolte.
Laitue pommée (en plein champ)	Fausse-arpenteuse du chou Pucerons	1,1 à 2,25 L/ha	Appliquer 1,1 L de produit selon un calendrier de traitement de 7 jours débutant dès l'apparition des insectes ou de leurs dégâts. Pour les infestations sérieuses, des applications de 1,75 à 2,25 L de produit à l'hectare, à intervalles de 7 à 14 jours, peuvent s'imposer. Prévoir un délai d'au moins 14 jours entre le traitement de la laitue

			pommée et la première récolte.
Pomme de terre	Altise de la pomme de terre Cicadelle de la pomme de terre Doryphore de la pomme de terre Pucerons Punaise terne (Ontario seulement)	1,75 à 2,25 L/ha	Faire le traitement d'après un calendrier de 10 à 14 jours ou au besoin. Prévoir un délai d'au moins 14 jours entre le traitement et la récolte.
Canola (Colza)	Légionnaire bertha	575 mL à 1,25 L/ha	Les traitements doivent débuter dès l'apparition de petites larves ou de leurs dégâts. Deux applications peuvent être faites. Prévoir un délai d'au moins 10 jours entre le traitement et la récolte. PULVÉRISATIONS AÉRIENNES : Utiliser au moins 10 litres d'eau à l'hectare.
	Sauterelles	1,25 L/ha	Les traitements doivent débuter quand les sauterelles se déplacent des lisières des champs et des fossés vers les champs. Deux applications peuvent être faites. Prévoir un délai d'au moins 10 jours entre le traitement et la récolte. PULVÉRISATIONS AÉRIENNES : Utiliser au moins 10 litres d'eau à l'hectare.

GESTION DE LA RÉSISTANCE

Aux fins de la gestion de la résistance, cet insecticide fait partie du Groupe 1B. Toute population d'insectes peut renfermer des individus naturellement résistants à ce produit et autres insecticides du Groupe 1B. Les biotypes résistants peuvent finir par prédominer au sein de la population si ces insecticides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder la résistance aux insecticides :

- Dans la mesure du possible, utiliser ce produit en alternance avec ceux de groupes différents capables de supprimer les mêmes insectes.
- Utiliser des mélanges en réservoir comprenant des insecticides d'un groupe différent, lorsqu'un tel usage est permis.
- Utiliser les insecticides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, la tenue de dossiers, et qui envisage la possibilité d'intégrer des pratiques de lutte culturale, biologique ou d'autres formes de lutte chimique.
- Inspecter les populations d'insectes traités pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance.
- Pour des cultures précises ou des organismes nuisibles précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la Lutte intégrée.
- Pour d'autres renseignements ou pour signaler d'éventuels cas de résistance, communiquer avec Bayer CropScience au 1-888-283-6847.

PRÉCAUTIONS

MODE D'EMPLOI POUR ÉPANDAGE AÉRIEN :

Épandre seulement avec un avion ou un hélicoptère réglé et étalonné pour être utilisé dans les conditions atmosphériques de la région et selon les taux et directives figurant sur l'étiquette. Les précautions à prendre ainsi que les directives et taux d'épandage à respecter sont propres au produit. Lire attentivement l'étiquette et s'assurer de bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Utiliser seulement les quantités recommandées pour l'épandage aérien qui sont indiquées sur l'étiquette. Si, pour l'utilisation prévue du produit, aucun taux d'épandage aérien ne figure sur l'étiquette, on ne peut utiliser ce produit, et ce, quel que soit le type d'appareil aérien disponible.

S'assurer que l'épandage est uniforme. Afin d'éviter que le produit ne soit épandu de façon non uniforme (épandage en bandes, irrégulier ou double), utiliser des marqueurs appropriés.

Mises en garde concernant l'utilisation

Épandre seulement quand les conditions météorologiques à l'endroit traité permettent une couverture complète et uniforme de la culture visée. Les conditions favorables spécifiques à l'épandage aérien décrites dans les Exigences relatives aux connaissances fondamentales requises pour la formation sur les pesticides au Canada (élaborées par l'ACRCP) doivent être présentes. Ne pas épandre des pesticides sur les étendues d'eau. Éviter que la dérive n'atteigne une étendue d'eau ou tout autre endroit visé. Les zones tampons indiquées devraient être respectées.

Les grosses gouttelettes sont moins sujettes à la dérive. Il faut éviter les pressions et les types de buses qui permettent la formation de fines particules (brume). Ne pas épandre par temps mort ou lorsque la vitesse du vent et son orientation peuvent provoquer une dérive. Ne pas épandre également lorsque le vent souffle en direction d'une culture, d'un jardin, d'un habitat terrestre (plantations brise-vent, etc.) ou aquatique vulnérable.

Mises en garde concernant l'opérateur antiparasitaire

Ne pas permettre au pilote de mélanger les produits chimiques qui seront embarqués à bord de l'appareil. Il peut toutefois charger des produits chimiques pré-mélangés contenus dans un système fermé.

Il serait préférable que le pilote puisse établir une communication à chaque emplacement traité au moment de l'épandage.

Le personnel au sol de même que les personnes qui s'occupent des mélanges et du chargement doivent porter des gants, des combinaisons et des lunettes ou un masque les protégeant contre les produits chimiques durant le mélange des produits, le chargement, le nettoyage et les réparations. Lorsque les précautions qu'on recommande à l'opérateur de prendre sont plus strictes que les recommandations générales qui figurent sur les étiquettes pour épandage avec pulvérisateur terrestre, suivre les précautions les plus rigoureuses.

Tout le personnel doit se laver les mains et le visage à grande eau avant de manger et de boire. Les vêtements protecteurs, le cockpit de l'avion et les cabines des véhicules doivent être décontaminés régulièrement.

Mise en garde propres au produit

Lire attentivement l'étiquette au complet et bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Pour toute question, appeler Bayer CropScience Inc. au 1-888-283-6847. Pour obtenir des conseils techniques, contacter le distributeur ou un conseiller agricole provincial. L'épandage de ce produit spécifiques doit répondre aux exigences suivantes.

Volume : Quantité recommandée avec un volume de pulvérisation minimal de 10 litres par hectare.

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. NE PAS INHALER. ÉVITER LE CONTACT AVEC LA PEAU. NE PAS INGÉRER. Ne pas appliquer lorsque les conditions favorisent une dérive potentielle vers des denrées, des plantes fourragères ou d'autres plantations susceptibles d'être endommagées ou dont le produit récolté serait impropre à la vente, à l'usage ou à la consommation.

Toxique en cas d'ingestion, d'inhalation ou d'absorption cutanée. Absorbé rapidement par la peau. Éviter le contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Mettre un masque ou un respirateur spécialement conçu pour protéger des insecticides de phosphate organique. Mettre des gants de caoutchouc naturel, des vêtements protecteurs et des lunettes de protection. Bien se laver les mains, les bras et le visage avec de l'eau et du savon avant de manger ou de fumer. Laver les vêtements contaminés avec de l'eau chaude et du savon avant de les remettre. Tenir les personnes non protégées à l'écart des aires de travail ou du voisinage susceptible d'être touché par la dérive. Ne pas réintégrer les zones évacuées jusqu'à ce que les dérives d'insecticide et les résidus volatils se soient dissipés. Ne pas emmagasiner ni transporter avec de la nourriture de consommation humaine ou animale.

Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, appelez au numéro 1-866-375-4648 ou consultez le site Internet www.cropro.org/.

PROTECTION DES POISSONS ET DE LA FAUNE

Toxique pour les poissons et la faune. Tenir loin des lacs, cours d'eau et étangs. Les poissons meurent quand leur eau est contaminée par ce produit. Il peut être nocif à la faune en contact avec les régions traitées. Ce produit est très toxique pour les abeilles exposées au traitement direct ou aux résidus sur les cultures. Éviter de l'utiliser pendant les périodes de floraison et de pollinisation.

PREMIERS SOINS

En cas d'empoisonnement, communiquer avec un médecin ou un centre antipoison IMMÉDIATEMENT. Faire allonger le patient et le garder au calme. EN CAS D'INGESTION, provoquer le vomissement. Faire boire beaucoup d'eau et provoquer le vomissement en donnant une dose (15 mL) de sirop d'ipéca. Si le vomissement ne se produit pas dans les 10 à 20 minutes qui suivent, donner une autre dose de sirop d'ipéca. Si l'on n'a pas de sirop d'ipéca sous la main, provoquer le vomissement en insérant un doigt dans la gorge. Répéter jusqu'à ce que les vomissures soient claires. Le patient doit être allongé sur le ventre, ou sur le côté, avec la tête sous le niveau des pieds. Obtenir immédiatement l'assistance médicale d'un professionnel. NE PAS PROVOQUER LE VOMISSEMENT SI LA PERSONNE EST INCONSCIENTE OU EN CONVULSIONS. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU, enlever les vêtements contaminés et laver immédiatement la peau avec de l'eau et du savon. EN CAS DE CONTAMINATION DES YEUX, rincer IMMÉDIATEMENT à grande eau pendant au moins 15 minutes. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Ce produit inhibe la cholinestérase et stimule le système nerveux central. Les principaux symptômes sont : oppression de la poitrine, transpiration, contraction des pupilles, douleurs d'estomac, vomissements et diarrhée. Comme antidote, administrer du sulfate d'atropine à de fortes doses thérapeutiques et répéter au besoin jusqu'à la limite de tolérance. Le 2-PAM peut également servir d'antidote et être administré de concert avec l'atropine. Ne pas administrer de morphine. Surveiller l'œdème pulmonaire; dans les cas d'empoisonnement graves, il peut apparaître même 12 heures après l'accident. Aux premiers signes d'un œdème pulmonaire, placer le patient sous une tente à oxygène et le traiter selon les symptômes.

ÉLIMINATION

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

MONITOR est une marque déposée de Valent, É.-U.

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+))